

# REUNION DU 6 MARS 2009

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents: Xavier RATTE. Bruno DI BLAS. François TURCIN. Catherine DESPLAT. Régis SEGALT. Mireille BONNET. Thierry CORBERON. Maurice BARBE. Luc NOLET. Philippe SODOYER. Chantal FANTIN. Jean-Paul DURUP. Denis LOROT.

Absent excusé: Olivier SAVARY (pouvoir G.ARNOUTS).

Secrétaire de séance: Thierry CORBERON.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

## Plan de Prévention des Risques

Il est remis à chacun la réglementation relative au PPR et présenté le plan de zonage qui a été modifié suite aux remarques de la commission d'urbanisme.

**Zones vertes**: en zone V1 et V2, il est demandé l'enherbement en bas et en haut des parcelles sur une largeur minimum de 2 mètres.

**Zones bleues**: pas de maison sans fondation, sous-sol interdit.

En secteur urbanisé, tout rejet des eaux pluviales est interdit.

**Zones rouges**: ce sont des zones à préserver de toute urbanisation nouvelle.

Modifier la propriété de Régis Ségault car il semble qu'il y ait une inversion entre 2 parcelles, entre la zone rouge et la verte.

Le plan avec les modifications demandées est adopté par le conseil municipal par 14 voix pour et 1 abstention.

Les élus souhaitent que soit organisée une réunion avec les agriculteurs et viticulteurs.

## Opération cœur de village

**Cour** - Un devis a été demandé à l'entreprise TED afin de chiffrer la pose d'un revêtement en enrobé noir dans la cour côté rue de Bourgogne. Les élus acceptent la réalisation de ces travaux.

## Taux des 4 taxes

Le produit fiscal attendu étant de 271 825€, les élus ne souhaitent pas augmenter les taux, à savoir :

- Taxe d'habitation : 9,72%
- Foncier bâti : 15%
- Foncier non bâti : 24,41%
- Taxe professionnelle : 10,72%

## Terrain de boules

Philippe SODOYER propose que soit terminé l'aménagement de l'espace jeux à l'entrée nord du village en créant 4 terrains de boules, séparés par 2 bancs et 4 platanes.

11 élus sont favorables à ce projet et 3 contre.

## Informations diverses

**Circulation**: Un comptage des véhicules a été fait, faisant ressortir qu'il y a environ 1 300 véhicules par jour qui traversent le village, dont 48 camions.

**CCVS** - Les élus sont informés que les statuts de la communauté de communes ont été complétés avec les 2 nouvelles compétences qui avaient été demandées: les énergies renouvelables et les équipements collectifs.

**Urbanisme** - Il est remis aux élus les circulaires concernant quelques modifications du code de l'urbanisme. Une portant sur la validité des permis de construire de 2 à 3 ans et l'autre relative à la transmission à ERDF des autorisations qui nécessiteraient un raccordement électrique.

**Recouvrement** - Les élus sont informés que le seuil minimum de recouvrement a été fixé à 5 euros par la trésorerie.

**Association des Amis de l'École** - Un courrier de remerciements a été adressé à la mairie pour le prêt du préau de l'école pour l'organisation du carnaval.

**Associations** - le tennis club, le club de VTT, la société de Chasse et celle de pêche ont fourni leur bilan annuel.

Séance levée à 23h 20mn.